

BAROMETRE ANNUEL 2022 DE LA PHILANTHROPIE

LE NOMBRE DE FONDS ET DE FONDATIONS A PLUS QUE DOUBLÉ EN 20 ANS

La Fondation de France dévoile aujourd'hui son nouveau Baromètre annuel de la philanthropie, réalisé par l'Observatoire de la Philanthropie. En 20 ans, le nombre de fondations a plus que doublé pour atteindre près de 2 800 structures actives en 2021. En y intégrant les fonds de dotation, le nombre atteint près de 5 000 structures, qui ont engagé collectivement 11,9 milliards d'euros de dépenses pour l'intérêt général en 2020.

En deux décennies, une très forte croissance du nombre des fondations

- Depuis 2001, le nombre de fondations a été multiplié par 2,5. Cette progression est essentiellement liée aux fondations d'entreprise (six fois plus nombreuses) et aux fondations abritées, dont le nombre a triplé.
- Croissance globale du secteur : aujourd'hui, les fondations abritées et les fonds de dotation - nouvel outil créé en 2008 - représentent les trois quarts des structures philanthropiques en France. Cette tendance témoigne de la force de l'engagement privé, particuliers comme entreprises, pour l'intérêt général après cette période de crise sans précédent.

« Le dynamisme du secteur de la philanthropie n'a pas faibli pendant la crise sanitaire, bien au contraire ! Il démontre la confiance des acteurs privés dans la capacité de la philanthropie à répondre aux enjeux actuels de notre société, à avoir un impact sur le monde qui les entoure. Cette volonté de s'engager est aussi forte pour les particuliers que les entreprises, et pour ces dernières, la crise a même joué un rôle d'accélérateur. » déclare Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France.

- Ce dynamisme peut s'expliquer par plusieurs facteurs :
 - L'évolution du cadre fiscal et juridique, avec plusieurs lois qui ont facilité l'engagement des particuliers ou des entreprises (loi de 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, loi TEPA de 2007 pour la relance économique, loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014) ;
 - Le développement des politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), qui a joué un rôle moteur dans la croissance des fondations d'entreprise. La complémentarité des approches RSE et de la philanthropie permet aux entreprises de s'engager de façon globale et cohérente pour l'intérêt général.
- Autre indicateur de la montée en puissance du secteur philanthropique : son poids économique. En près de 20 ans, les actifs des fondations comme leurs dépenses ont été multipliés par 4, atteignant 32 Mds € d'actifs et 11,9 Mds € de dépenses en 2020 (contre 8 Mds € d'actifs et 3,1 Mds € de dépenses en 2001).

Les fondations abritées : un modèle attractif pour les familles et les entreprises

- Si le nombre de fondations abritées progresse, c'est entre autres parce que ce statut particulier permet de bénéficier d'un accompagnement tant juridique que méthodologique, et ainsi, de mutualiser les expertises et les coûts. Il offre également aux fondateurs l'occasion de rejoindre un réseau, de s'ouvrir aux échanges et aux collaborations autour de causes communes.
 - Les familles s'avèrent de plus en plus nombreuses à créer des fondations abritées. Il devient aujourd'hui fréquent de voir jusqu'à trois générations se mobiliser autour d'un projet philanthropique, réfléchi et construit en famille.

→ Autre tendance forte, **la création de fondations abritées par des entreprises**, qui représentent, par exemple, près de la moitié des nouvelles fondations accueillies par la Fondation de France (première fondation abritante dans notre pays) en 2021. Il s'agit essentiellement de PME qui se sont mobilisées en 2020 pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire, et souhaitent désormais pérenniser cet engagement.

- **Ces nouvelles fondations veulent apporter des réponses concrètes et efficaces face aux grands enjeux actuels de notre société.**

→ La volonté **d'accompagner la transition écologique** et de **protéger la biodiversité** est au cœur de l'engagement de près de 30 % des nouvelles fondations abritées à la Fondation de France.

→ D'autres causes liées aux **vulnérabilités** sont également très présentes dans les missions des fondations. Notamment, la lutte contre les inégalités et les violences faites aux femmes, la précarité ou la santé mentale des jeunes, mais aussi l'éducation et la culture, particulièrement touchées ces deux dernières années.

METHODOLOGIE

Depuis 2001, tous les quatre ans, l'Observatoire de la Philanthropie de la Fondation de France mène une grande étude nationale sur les fondations et les fonds de dotation. Depuis 2020, le baromètre annuel de la philanthropie permet de suivre de façon régulière les grandes tendances du secteur.

Il s'agit de produire chaque année des indicateurs sur le nombre de fondations et fonds de dotation et leur poids économique (actifs, dépenses et ressources de l'année N-2, donc de 2020 pour cette édition du baromètre). Pour mesurer ces évolutions, l'Observatoire de la philanthropie tient à jour les données relatives aux créations et aux dissolutions de fondations et de fonds de dotation, et réalise par ailleurs une collecte de données à partir des comptes financiers publiés au Journal Officiel des Associations et Fondations (JOAFE) et sur les sites des fondations et fonds de dotation.

Pour les indicateurs financiers (montants des actifs, ressources et dépenses), les données de 387 comptes de fondations et fonds de dotation ont été recueillies.

SOURCES :

- Base de recensement de l'Observatoire de la Philanthropie
- Journal Officiel des associations et des fondations : Comptes annuels 2020 fondations et des FDD
- Etude nationale Fondations et Fonds de dotation 2019

Retrouvez l'intégralité du Baromètre sur

www.fondationdefrance.org/fr/barometre-philanthropie-2022

La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France. Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste. La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions et en facilitant le travail de plus de 900 fondations qu'elle abrite. Elle soutient ainsi plus de 11 000 projets chaque année.

Présente sur tous les territoires, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

www.fondationdefrance.org



Contacts presse :

Fondation de France : Laura Crépin 01 44 21 31 48 - laura.crepin@fdf.org
The desk : Laurence de la Touche 06 09 11 11 32 - laurence@agencethedesk.com